

No d'adhésion : \_\_\_\_\_

☐ Conseiller Fundserv**1 Identification du preneur**

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

**2 Identification du payeur (si autre que le preneur)**

Nom du payeur \_\_\_\_\_

Prénom du payeur \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Si le payeur est différent du preneur, signer la section Déclaration du payeur.

**3 Renseignements sur le régime (cocher un seul régime)**☐ RENE (Non enregistré) ☐ REER ☐ REER de conjoint ☐ CELI**4 Prélèvement périodique**☐ Modifier le montant du prélèvement périodique actuel – Nouveau prélèvement périodique : \_\_\_\_\_ \$

Ce nouveau prélèvement sera investi de la même manière que votre prélèvement actuel. Veuillez remplir la section Instruction de placement si vous désirez modifier la répartition des sommes.

☐ Conserver le même montant de prélèvement périodique, mais modifier les investissements périodiques. Veuillez remplir la section Instruction de placement.☐ Cesser le prélèvement périodique en cours.☐ Modifier la fréquence – Cocher un seul choix :☐ Hebdomadaire<sup>1</sup>, les : \_\_\_\_\_, ☐ Aux deux semaines<sup>1</sup> débutant le \_\_\_\_\_, ☐ Mensuelle<sup>2</sup> – Une fois par mois, le \_\_\_\_\_ de chaque mois

Année Mois Jour

☐ Modifier la date de prélèvement – Indiquer la date : \_\_\_\_\_  
Jour☐ Modifier les coordonnées bancaires – Joindre un spécimen de chèque ou remplir comme l'exemple ci-dessous (l'autorisation Beneva ne peut être utilisée pour effectuer une modification de coordonnées bancaires) :

⑆00005⑈123⑆ 12345⑈123456⑈

Numéro  
de succursaleNuméro  
de l'institutionNuméro  
du compte

Numéro de succursale

Numéro de  
l'institution

Numéro du compte

1. Pour cette fréquence, choisir un jour ouvrable.

2. Choisir une date entre le 1er et le 27 du mois.



5 Directives d'investissement

Ne rien inscrire s'il s'agit d'une cessation d'un prélèvement périodique, d'un changement de fréquence ou de date de prélèvement.

| Nom du placement                              | Code | % à investir – Le total du<br>prélèvement périodique<br>doit être investi à 100 % |
|-----------------------------------------------|------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Compte d'investissement Beneva R <sup>1</sup> |      |                                                                                   |
|                                               |      | %                                                                                 |
|                                               |      | %                                                                                 |
|                                               |      | %                                                                                 |
|                                               |      | %                                                                                 |
|                                               |      | %                                                                                 |
|                                               |      | %                                                                                 |
|                                               |      | %                                                                                 |
|                                               |      | %                                                                                 |
|                                               |      | %                                                                                 |
|                                               |      | %                                                                                 |
| Compte à intérêt quotidien R <sup>1</sup>     | S.O. | %                                                                                 |
| Placement total                               |      | 100 %                                                                             |

1. Placement rachetable sous réserve des frais et pénalités applicables.

6 Mise en garde

**Les montants investis dans les comptes d'investissement Beneva ne sont pas garantis, sauf au minimum un pourcentage donné des primes en cas de décès du preneur ou à l'échéance de la garantie (se référer au contrat de rente épargne pour plus d'information).** Votre investissement est effectué auprès de Beneva (l'Assureur) et vous n'acquerez aucun droit dans les titres du fonds de référence. Les montants investis dans ce compte sont placés dans les fonds généraux de l'Assureur. Les montants investis sont subdivisés par l'Assureur en unités. Ces unités ne sont pas des valeurs mobilières et sont établies uniquement aux fins de faciliter le suivi des fluctuations futures de la valeur de votre investissement. L'Assureur établit la valeur initiale des unités qui vous sont attribuées lors de votre investissement. Le rendement du compte est lié à la performance du fonds de référence. Le rendement du fonds de référence fluctue selon la valeur de marché des titres qui le composent. Ainsi, le solde de ce compte peut, selon la performance du fonds de référence, augmenter ou diminuer chaque jour et même devenir inférieur aux montants investis si le rendement net des frais de gestion est négatif. Si le fonds de référence devenait non disponible ou cessait, pour quelque raison que ce soit, d'être utilisé par l'Assureur à titre de fonds de référence, ce dernier se réserve le droit de le remplacer par un autre fonds de référence qu'il estime similaire ou de déterminer le taux de rendement applicable.

**Frais de rachat et de transfert :** Ce placement est rachetable et transférable en tout temps, sous réserve des frais de rachat, le cas échéant, et des frais de transfert applicables.

7 Déclarations du preneur

Je demande de modifier, de cesser ou de conserver mon prélèvement périodique comme demandé dans la section Prélèvement périodique.

Dans le cas du prélèvement périodique, j'ai vérifié les renseignements contenus dans cette demande et je les certifie vrais et complets.

Dans le cas d'une instruction de placement dans le Compte d'investissement Beneva, je reconnais avoir lu et compris le texte de la section Mise en garde.

Dans le cas du CELI, je reconnais que je suis responsable des conséquences fiscales découlant de cotisations excédant mes droits inutilisés.

Signé à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_.

X  
 \_\_\_\_\_  
 Signature du preneur

X  
 \_\_\_\_\_  
 Signature du co-preneur (s'il y a lieu)



### 8 Déclaration du conseiller

Je reconnais avoir obtenu au préalable une autorisation spécifique du preneur quant à la présente demande d'instruction et je reconnais avoir avisé le preneur des frais et des pénalités applicables, le cas échéant.

Signé à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_.

**X**

Signature du conseiller

Code du conseiller

### 9 Déclaration du payeur

J'accepte la modification ou la cessation du prélèvement périodique comme demandé par le preneur.

Je renonce à mon droit de recevoir un préavis du montant ou de la date du DPA ainsi qu'à mon droit de recevoir un préavis de tout changement du montant ou de la date du DPA.

Signé à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_.

**X**

Signature du payeur

Beneva vous rappelle qu'elle accorde une grande importance à la protection de vos renseignements personnels. Pour en connaître davantage sur nos pratiques, nous vous invitons à consulter notre Énoncé de confidentialité au « [www.beneva.ca](http://www.beneva.ca) ».

